



## ESAT de Soultz

Les échos du lundi 18 décembre 2006

Gagner



c'est possible

*La CGT dénonce les consignes discriminatoires présentées lors de la réunion hebdomadaire du 18/12/06 par B. HABERER, chef d'atelier de l'ESAT de Soultz.*

Jeudi 21 décembre, les ouvriers qui le souhaitent, pourront prendre le repas de Noël en salle de restauration à partir de 12h00. Ce repas sera suivi d'une après-midi récréative qui se déroulera en salle de soutien où seront proposées diverses activités (projection de films, lecture,...)

De plus, les ouvriers accompagnés de leur famille pourront quitter l'ESAT avant l'horaire habituel (16h30) sous condition d'en avertir le secrétariat.

Par contre et contrairement à ce qui se passait les années précédentes, le chef d'atelier a annoncé que les ouvriers qui ne participeraient pas à ce repas de Noël, devront obligatoirement reprendre le travail après leur heure de repas (de 12h à 13h), dans l'atelier qui leur sera indiqué.

B. HABERER aurait-il oublié certains principes fondamentaux de la charte des droits et libertés de la personne accueillie, entre autres le principe de non-discrimination et le principe du libre choix ?

P. FRARE, président de l'Association, voit-il dans ce type de comportement, "le signe du respect et de la reconnaissance des personnes ayant une déficience mentale" ?

**La CGT interpelle P. FRARE et D. THOMAS, directeur général, afin qu'ils interviennent auprès de B. HABERER pour que chaque ouvrier puisse bénéficier de l'après-midi récréative.**

**Avec la CGT,  
pour mes revendications, pour mes droits**

**Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :**  
CGT Papillons Blancs - 23 allée Gluck - 68200 MULHOUSE  
Tél : 03.89.42.63.11 - E-Mail : [cgt.pb68@free.fr](mailto:cgt.pb68@free.fr)  
<http://cgt.pb68.free.fr> - mot de passe "cgt"